

***Ensemble : pour une éthique de la coopération*, Richard Sennett. Albin Michel, 2014, 384 pages**

Nicole Alix

Number 334, October 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027282ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027282ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Alix, N. (2014). Review of [*Ensemble : pour une éthique de la coopération*, Richard Sennett. Albin Michel, 2014, 384 pages]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (334), 120–122. <https://doi.org/10.7202/1027282ar>

attribué lors de la discussion de la loi ESS une contribution du secteur au produit intérieur brut (PIB) de 10 à 15 %, de reprendre l'étude de l'Insee de 2013 estimant la valeur ajoutée de l'ESS à un peu plus de 100 milliards d'euros, soit 6 % du PIB, dont environ la moitié pour les associations. Rappelons que la statistique n'est pas un moyen de communication et que l'inflation statistique nuit à la crédibilité des chiffres. Cette partie évoque aussi le rapprochement ou la diversification des modèles économiques de l'économie sociale.

L'ancrage de l'ESS dans les territoires est traité de manière nouvelle dans la cinquième partie. Sa dimension territoriale est considérablement affinée à l'aide d'une cartographie des divers secteurs d'activité par zone d'emploi, permettant d'appréhender la forte diversité intra-régionale, ce qui donne d'utiles informations aux décideurs locaux. On regrette cependant que ces bassins d'emploi ne soient identifiés que par leur numéro, sans table permettant de mettre un nom derrière. Alors que le top 20 des départements où le poids de l'emploi dans l'ESS est le plus élevé n'a pas grande signification car il peut aussi bien exprimer la force de l'ESS que la faiblesse de l'emploi du secteur lucratif et de l'emploi public dans ces départements, la série des cartes montrant les activités dominantes par zone d'emploi est extrêmement riche et devrait guider les politiques d'aménagement du territoire. Peut-on suggérer que, pour une édition ultérieure de l'ouvrage, les variations géographiques de l'ESS sur quelques années soient montrées aux divers échelons territoriaux ?

La sixième partie, « Enjeux et mutations », aborde les problèmes les plus ardemment discutés lors de la préparation de la loi : le périmètre de l'économie sociale et son évolution, avec la question des entreprises sociales et celle de filiales SA ou SARL des coopératives et parfois des associations. Ces filiales ont des rapports avec leurs mères d'une grande diversité, qui les rattachent

de manière plus ou moins lâche avec l'ESS. C'est là un chantier à creuser pour les années ultérieures. La contribution de l'ESS aux transformations contemporaines du système productif et à la transition écologique (économie de proximité, de la circularité et de la fonctionnalité) laisse un peu le lecteur sur sa faim et mériterait d'être développée pour ne pas donner l'impression d'un système de défense du village gaulois contre la mondialisation.

Il faut souligner la très grande lisibilité de l'ensemble de l'ouvrage et la qualité technique des tableaux, des graphiques et, surtout, des cartes – qualité remarquable dans un aussi petit format et dont sont responsables Elisa Braley, Thomas Guérin et Arnaud Matarin, qui ont assuré la direction technique de la publication. On regrette cependant que la dette de l'Atlas à l'égard des données localisées Insee-Clap des *Tableaux harmonisés de l'économie sociale*, publiés depuis 2008, ne soit évoquée que dans la note méthodologique. Sans ces données remarquables, source sans équivalent dans aucun pays, il n'y aurait pas d'Atlas de l'ESS, même si la valeur ajoutée de l'Observatoire du CNcres est très substantielle. Pour terminer, souhaitons le renouvellement annuel de cette précieuse publication et l'interprétation chronologique de la série temporelle qu'elle constitue progressivement.

**EDITH ARCHAMBAULT**

### **Ensemble : pour une éthique de la coopération**

*Richard Sennett. Albin Michel, 2014, 384 pages.*

*Ensemble : pour une éthique de la coopération* n'est pas une théorie de la coopération. Sa lecture intéressera avant tout ceux qui recherchent des références pour l'action (ainsi que pour le moral et la morale, ce qui ne fait jamais de mal...).

Dans ce deuxième tome d'une trilogie consacrée à l'Homo faber, Richard Sennett

nous propose un ensemble de repères et de visions de la coopération, qu'il tire de son expérience personnelle – notamment celle du violoncelliste et chef d'orchestre qu'il a été – et de ses observations politiques. Enseignant la sociologie à la New York University et à la London School of Economics, l'auteur franchit en permanence les frontières disciplinaires entre l'histoire, la philosophie, l'ethnologie..., quitte à nous y perdre un peu.

Les spécialistes liront avec intérêt sa compréhension, au travers de la littérature américaine, de la conception du « musée social » ; cet espace baptisé « *La Question sociale* » pour l'Exposition universelle de Paris en 1900 où, selon Sennet, le « mot qui se murmurait » était « solidarité » et « la coopération donnait sens à cette relation » (p. 55). Il estime cependant que le xx<sup>e</sup> siècle a perverti la coopération au nom de la solidarité, cette dernière ayant constitué « la réponse traditionnelle de la gauche aux maux du capitalisme. La coopération en soi n'a jamais vraiment été une stratégie de résistance » (p. 359).

Parallèlement, le nouveau capitalisme a permis au pouvoir de se détacher de ses responsabilités envers les autres, ceux qui sont « à la base », surtout en période de crise économique. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les gens ordinaires, renvoyés à eux-mêmes, « rêvent d'une forme de solidarité – que la solidarité destructrice du "nous contre eux" est faite pour leur apporter » (p. 360). « Nous contre eux », « quand chacun est livré à lui-même » : face à un ordre social faible, les gens se replient sur eux-mêmes. Ce n'est pas cela être « ensemble ».

L'Amérique était prospère, rappelle Sennet, lorsque Tocqueville l'a découverte et qu'il a vu dans la coopération et dans les associations volontaires un contrepoids à l'individualisme qui allait croître dans la société moderne, simultanément au déclin des liens anciens de la tradition et de la hiérarchie sociale. Tocqueville ne songeait pas à contrer la détresse économique ou

l'oppression : « *Chaque communauté avait assez d'argent pour que le travail volontaire marche et semble en valoir la peine* » (p. 326). Rien à voir avec le contexte de la Big Society de Cameron, que Saskia Sassen (qui est aussi l'épouse de Sennet) compare au colonialisme économique : « *La communauté locale, comme la colonie, est dépouillée de sa richesse, pour se voir ensuite incitée à compenser ce manque par ses propres efforts* » (p. 326).

En tant qu'animaux sociaux, nous sommes capables de coopérer plus profondément que l'ordre social en place ne l'imagine, estime Sennet, analysant notamment Erik Erikson : la coopération précède l'individuation. Contre « *la coopération affaiblie* » (deuxième partie de son ouvrage), Sennet prône « *la coopération renforcée* » (troisième partie), la communauté comme processus d'avènement au monde, où les gens découvrent à la fois la valeur des relations de face-à-face et les limites de celles-ci.

### Coopération et réciprocité

Ses références intéresseront ceux qui cherchent à dépasser la « coopération façonnée » (première partie), notamment pour une coopération « dialogique », « notre Graal », prônant l'empathie (p. 170) plus que la sympathie (le thème de la Rencontre nationale du Crédit coopératif cette année). Se référant à son expérience de musicien, Sennet accorde une importance à l'écoute. Il distingue dialectique, où le « jeu verbal des opposés doit progressivement conduire à une synthèse » (p. 33), et dialogique, invention du critique littéraire russe Mikhaïl Bakhtine, pour désigner une « discussion qui n'aboutit pas à la découverte d'un terrain d'entente. Bien qu'on ne puisse trouver d'accords partagés, l'échange peut permettre aux gens de prendre conscience de leurs vues et d'approfondir leur compréhension mutuelle » (p. 34). La réponse empathique est plus froide que la sympathie, selon Sennet : « *La différence peut subsister, mais il a été pris acte de ce que l'autre fait* » (p. 37). Malheureusement, on peut se demander ce qu'il reste de l'empathie

dès lors que le jugement en face-à-face est progressivement remplacé par des formes d'évaluation standard et formelle, ce que déplore, comme nous, l'auteur.

Nul doute que les chercheurs en économie sociale s'intéresseront demain au *guanxi*, code de cohésion sociale de la société chinoise, que Sennet rapproche de la notion de réciprocité. Celui-ci constitue un réseau relationnel compliqué, proche de l'ancien code d'affaires occidental « Ma parole m'oblige » : on peut compter sur les autres membres du réseau, qui sont tenus sur l'honneur de vous soutenir. Rien à voir avec la sympathie, mais « *un lien informel, instaurant un réseau de soutien hors d'un cercle rigide de règles et de régulations établies* ». Il écarte toute honte de la dépendance à demander de l'aide. Il est durable : « *Celui qui reçoit de l'aide la rendra un jour sous une forme que nul ne saurait prévoir aujourd'hui, tout en sachant que cela se produira. Il s'agit d'une relation censée durer de génération en génération* » (p. 179).

Dans une présentation à la conférence ISTR de juillet 2014, Ingo Bode<sup>(1)</sup>, de l'université de Kassel, a esquissé le chemin que la Chine poursuit en découvrant les *non-for-profit enterprises* : le même que les pays occidentaux, mais tout est encore inséré dans le *guanxi*, ce qui la distingue de la tendance à la « *macdonalisation du tiers secteur* ». Pourtant, selon Sennet, certains Chinois pensent que le *guanxi* commence à se disloquer sous l'effet « *corrosif* » de la culture occidentale. La coopération peut-elle être la clé d'une réciprocité non envahissante dans une vision critique des sociétés capitalistes contemporaines ? Une façon de s'émanciper de l'étouffement des communautés enfermantes ? Elle justifierait alors la nécessaire diversité des modes d'organisation et intéresserait bigrement les femmes, à la fois comme travailleuses du *care* et comme acteurs du changement social.

**NICOLEALIX**

### **Microfinance, Debt and Over-Indebtedness: Juggling with Money**

*Isabelle Guérin, Solène Morvant-Roux et Magdalena Villarreal (dir.). Editions Routledge, Londres, Royaume-Uni, 2014, 316 pages.*

Ce volume collectif, dirigé par trois chercheuses reconnues internationalement dans le champ des études sur la microfinance au Sud, traite du surendettement des ménages, défini comme un processus de paupérisation du fait de la dette (p. 3, 127). Cette dernière est bien plus qu'une simple relation financière et ne saurait être le seul résultat de choix rationnels d'individus atomistiques : elle est « *d'abord et avant tout une relation entre des individus créditeurs et débiteurs disposant de ressources inégales* » (p. 7). Le thème du surendettement n'est bien sûr pas nouveau, mais il a été relancé depuis 2007 par la crise financière, les effets colatéraux de celle-ci sur le Sud et la révélation de crises sociales induites par la microfinance, qui a salutairement refroidi l'enthousiasme prévalant à son égard depuis la fin des années 90. Dans tous les cas, le surendettement est une conséquence directe du processus global de financiarisation associé au monde néolibéral façonné depuis une trentaine d'années. Un apport du livre est ainsi de ne pas confiner l'étude aux seuls pays du Sud et à la seule microfinance, mais de les mettre en regard de pratiques au Nord. Cet ouvrage ne fait pas le procès de la microfinance, mais il examine la façon dont elle s'insère dans des configurations locales où les pratiques financières sont variées et s'appuient sur des cadres moraux différents. Ces pratiques sont étudiées sous un angle socioéconomique, donc interdisciplinaire, et comparatif (Mexique et Inde surtout, mais aussi Madagascar, Kenya, Bangladesh, France et Etats-Unis).

L'excellente introduction met en forme les attendus et les leçons tirées de l'ouvrage que l'on peut reformuler ici (p. 2-4). Premièrement, le surendettement des ménages

(1) Panel « *Perseverance and perversion: Comparative perspectives on the evolving third sector in a neo-liberal world* ».